5H3 | A1 | Document

LE CONTE DES VILAINS DE VERSON

Ce poème satyrique a été écrit vers 1200 par Estout de Goz, **prévôt** de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Il se moque violemment des paysans, qui ne cessent de se plaindre.

I
Le premier service de l'an,
Ils le doivent à la Saint Jean :
Doivent alors faucher les prés,
Bien assembler l'herbe coupée,
En faire des tas dans les prés,
Quand ces meules sont rassemblées,
Doivent les porter au manoir
Quand on le leur fera savoir. […]

II
Puis il faut couper les blés,
Les mettre en meule, bien disposés,
Enfin les porter à la grange,
Ce travail est dû dès l'enfance.

III
Ils vont chercher le **champarteur**
Et c'est pour eux grande douleur,
Car il faut lui donner son compte
Sinon, sa colère est prompte.
Il prélève à sa volonté,
Du blé du **vilain** sans pitié.
Le vilain est à sa merci.
Et, quand il l'a bien servi,
Charge champart en sa charrette
Mais n'ose une **gerbe**, à lui, y mettre
Il lui faut charger le champart,
Et son propre blé reste à part :
Soumis au vent et à la pluie.
Le vilain gravement se soucie
De son blé qui gît sur le champ,
Là où le dommage est si grand.
Dès qu'il arrive à la grange,
On lui inflige une amende
S'il a quelque gerbe perdue,
Tombée dans le champ ou la rue.

IV
Après, vient la foire du pré
Et la Notre-Dame en septembre
Où il faut le **porçage** rendre ;
Si le vilain a huit pourceaux,
Il en prendra les deux plus beaux,
Pour laisser le choix au seigneur
Qui prendra toujours le meilleur.

V
Et après vient la Saint-Denis
Et les vilains sont ébahis
Car il leur faut le **cens** payer
Et ils en sont tous effrayés. […]

VI
Après ils doivent la corvée :
D'abord, la terre labourer,
Puis chercher le grain au grenier
Et doivent semer puis herser,
Chacun un **acre** pour sa part.

VII
Puis le service du **charroi**,
Livrer l'abbé dans le montois. […]

VIII
A Noël, doivent les **gélines**,
S'ils en portent bonnes et fines
Le prévôt leur prendra des gages. […]

IX
Après, viennent les rameaux fleuris,
Fête que Dieu a établie ;
Ils doivent le moutonnage
Pour prix de cet élevage.
S'ils ne peuvent payer au jour dit.
Du seigneur sont à la merci.

X
A Pâques, ils doivent la corvée :
La terre sera labourée,
Le grain sorti du grenier
Et devront semer et herser ;
Chacun doit faire un acre d'orge

XI
Puis ils vont au moulin **banal**
Pour le manoir seigneurial,
Le **meunier** prélèvera,
Avec la pelle qu'il aura,
La farine la mieux blutée.
Il prendra, pour lui, sa poignée,
Puis il prendra le valetage,
C'est-à-dire le prix du portage
Après, ils sont en ban de four,
Ce ban est encore le plus lourd :
Quand la femme du vilain y va,
C'est qu'il faut vraiment aller là.
Bien qu'elle paye son fournage,
Donne un gâteau et des gages,
Toujours grogne la fournière
Qui est très orgueilleuse et fière.
Le **fournier** rechigne et crie
Qu'il n'a pas reçu le bon prix ;
Rechigne et jure « nom de Dié »,
Que le four sera mal chauffé,
Que bon pain tu ne mangeras :
« Tout cru et non doré sera »

XII
Sans protestation ni prières,
Ils doivent apporter des pierres,
Pour les besoins du monastère.
Quand le seigneur veut faire bâtir,
Ils doivent fournir aux maçons
Pierres, mortier et moellons,
Tout transporter et les servir.

XIII
Seigneur Dieu sous le firmament
Il n'a pas nous le savons,
Plus asservis que tous ces gens
Que sont les vilains de Verson.

vilain : paysan libre

prévôt : agent du seigneur chargé de gérer ses possessions

champarteur : agent du seigneur chargé de prélever une partie de la récolte de blé (champart)

gerbe : botte de céréales coupées, où les épis sont disposés d'un même côté

porçage : espace forestier dans lequel les porcs sont autorisés à paître

cens : **redevance** en argent

redevance : taxe en nature ou en argent

acre : 5200 m²

charroi : transport par chariot

géline : poule

banal (dérivé de *ban*) : appartenant au seigneur

meunier : agent du seigneur qui transforme les céréales en farine dans son moulin

fournier : agent du seigneur qui cuit le pain dans son four